

*mennien*, dont la préface est lue par le secrétaire général. L'assemblée en ordonne la publication dans les *Mémoires*, conformément aux conclusions des rapports de MM. M. Lohest, J. Fraipont et H. Forir et vote des remerciements à l'auteur.

M. C. Malaise rappelle qu'à diverses reprises, on a signalé la présence de *Cherts* dans les calcaires du Dévonien supérieur. Il a eu l'occasion d'en constater la présence dans les calcaires frasniens, entre Louveigné et Remouchamps. Parfois, le calcaire disparaît et il ne reste que les cherts.

M. M. Lohest fait remarquer que, dans beaucoup de cas, ce que l'on a signalé dans le Dévonien supérieur comme étant des cherts, n'est autre chose que des débris d'ossements de poissons, ainsi qu'il l'a montré, il y a longtemps déjà, à la Société.

M. H. Forir déclare que l'abondance de cherts dans les calcaires dévoniens, signalée par M. Malaise, le surprend quelque peu; il engage notre savant confrère à vérifier si une grande partie n'aurait pas la provenance que M. Lohest vient d'indiquer.

M. C. Malaise fait la communication suivante :

### Découverte de graptolithes à Neuville-sur-Meuse,

PAR

C. MALAISE ET G. LESPINEUX.

Des graptolithes ont été rencontrés à 1300 mètres à l'est de Neuville-sur-Meuse, près du second ruisseau que l'on trouve en suivant la route vers Ombret. (1)

(1) Le gisement a été trouvé par M. G. Lespineux et les espèces ont été déterminées par M. C. Malaise.

Un chemin, récemment élargi pour l'exploitation du bois, suit la rive gauche du ruisseau; à soixante mètres de la grand' route, on voit des schistes quartzeux, inclinés au Sud; ils sont ferrugineux, d'une teinte verdâtre, devenant brunâtre à la surface des feuillets.

C'est à la surface de ceux-ci que se rencontrent les graptolithes.

Une espèce y prédomine; c'est *Monoclimacis (Monograptus) vomerina*, Nich. sp.

On y voit également :

*Monograptus bohemicus*, Barr.  
 » *Nilssoni*, Barr.  
 » *prionon*, Bronn.

C'est le facies graptolithique de l'assise de Naninne, et le gisement rappelle tout à fait, au point de vue lithologique, celui de la dite localité. C'est également l'équivalent de l'assise de Corroy (massif du Brabant), représentant le Wenlock.

A Corroy et à Naninne, il y a, en outre, *Retiolithes geinitzianus*, Barr.

La découverte de fossiles est très importante pour le Silurien, les roches schisteuses, surtout lorsqu'elles sont altérées, se ressemblent dans diverses assises, et le caractère paléontologique peut seul en fixer l'âge d'une manière certaine.

Dans le cas actuel, *Monoclimacis vomerina*, etc., démontrent que l'on se trouve dans le Silurien supérieur ou Gothlandien, et que la notation *Sl1b* de la carte officielle au 40 000 doit être remplacée, en ce point, par *Sl2b*.

En remontant le ruisseau, à 80 mètres plus haut que le niveau à graptolithes, on trouve une porphyroïde identique à celle du parc de la Neuville.